

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE D'ECHANDELYS**

**Séance du 17 mars 2021**

OO OO OO OO OO OO OO OO OO OO OO

L'an deux mil vingt et un le dix-sept du mois de mars à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le neuf mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire.

**Présents** : M. BREUER Cees, Mme DEIJN Mélanie, Mme CLAUDE Nathalie, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

**Excusé** : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

**Objet : Compte de gestion 2020**

Le conseil municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états du développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2-statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

A 10 voix pour, 0 abstentions et 0 voix contre, le conseil municipal :

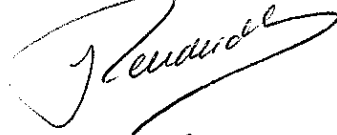
**Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire,



1<sup>ère</sup> Adjointe.



**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHANDREYS**  
**SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 10 contre : 0 abstentions : 0

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mme RENAUDIAS Yvette, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mr HEUX Christian, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se présenter ainsi :

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET GENERAL**

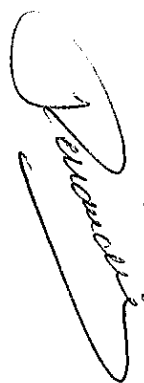
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	RESULTAT 2020
Résultats reportés 2019		88 966,81	132 589,77		
Opérations de l'exercice	241 121,40	298 623,93	100 545,13	183 802,50	
TOTAUX	241 121,40	387 590,74	233 134,90	183 802,50	
Résultat fin clôture		146 469,34	49 332,40 (ligne 001 de 2021)		97 136,94
Restes à réaliser			98 430,00	97 762,68	-667,32
TOTAUX		146 469,34	147 762,40	97 762,68	96 469,62
Besoin d'investissement fin 2020			-49 999,72 (ligne 1068 de 2021)		
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT FIN 2020					96 469,62 (ligne 002 de 2021)
MONTANT DES SECTIONS FIN 2020					45 028,56
<b>SOLDE POUR LA COMMUNE</b>					51 441,06

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 SERVICE ASSAINISSEMENT**

	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés 2019		3 415,35		22 152,79	0,00	25 568,14
Opérations de l'exercice	13 932,43	15 203,30	8 167,74	7 802,00	22 100,17	23 005,30
<b>TOTAUX</b>	13 932,43	18 618,65	8 167,74	29 954,79	22 100,17	48 573,44
Résultats de clôture fin 2020		4 686,22		21 787,05		26 473,27

Fait à Echandelys, le 17 mars 2021  
Yvette RENAUDIAS, 1<sup>er</sup> Adjoint




63142 Code INSEE	ECHANDELYS COMMUNE 62500-COMMUNE D'ECHANDELYS	2020
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	59 778,53
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	86 690,81
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>146 469,34</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-49 332,40
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-667,32
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>49 999,72</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>146 469,34</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	49 999,72
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	96 469,62
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00  
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.  
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.  
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de la publication le

A, le 17 Mars 2021.



63142  
Code INSEE

ECHANDELYS COMMUNE  
71000-SCE ASSAINISSEMENT ECHANDELYS

2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0  
Nombre de membres présents : 0  
Nombre de membres exprimés : 0  
VOTES :  
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 270,87
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	3 415,35
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>4 686,22</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - )	21 787,05
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - )	0,00
<b>Besoin de financement = e + f</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>4 686,22</b>
1) <u>Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</u>	0,00
2) <u>Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)</u>	0,00
3) <u>Report en exploitation R 002</u> <u>Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00</u>	4 686,22
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

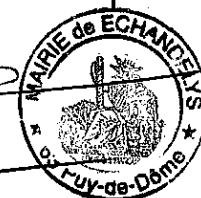
(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de la publication le

le 17 Mars 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE D'ECHANDELYS**

**Séance du 17 mars 2021**

L'an deux mil vingt et un le dix-sept du mois de mars à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le neuf mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire.

**Présents** : M. BREUER Cees, Mme DEIJN Mélanie, Mme CLAUDE Nathalie, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

**Excusé** : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

**Objet : Adressage – Modification libellé de la voie**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé par délibération du 31 mars 2018, de réaliser l'adressage et d'identifier clairement les adresses des habitations et de procéder à leur numérotation pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes, qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin), le travail des agents de la poste, et autres services publics et commerciaux, la localisation sur les GPS.

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder au changement du libellé des voies.

Monsieur le Maire propose les changements ci-dessous :

**CHANGEMENT DU LIBELLE DE LA VOIE**

NOUVEAU LIBELLE DE LA VOIE	PRECEDENT LIBELLE DE LA VOIE	NOM D E LA VOIE
CHEMIN	RUE	DE LA SOURCE
CHEMIN	RUE	DE LA CROIX
CHEMIN	RUE	DES 4 PIERRES
CHEMIN	RUE	DU CITADOU
CHEMIN	RUE	DU FRENE
CHEMIN	RUE	DES ABEILLES
CHEMIN	RUE	

## CHANGEMENT DU NOM DE LA VOIE

NOUVEAU NOM DE LA VOIE	PRECEDENT NOM DE LA VOIE	
<b>IMPASSE DE LA PLAINE DES LACS</b>	IMPASSE DE LA COUT	
<b>RUE DES MESANGES</b>	RUE DU COUDERT	
<b>CHEMIN DE LA RIBEYRE</b>	RUE DES PRES	

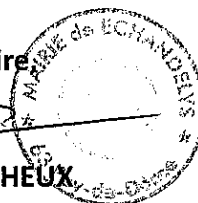
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :**

**Décide accepter les changements de libellé et de nom proposés.**

**Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,**

**Le Maire,**

**Christian HEUX**





**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE D'ECHANDELYS**

**Séance du 17 mars 2021**

L'an deux mil vingt et un le dix-sept du mois de mars à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le neuf mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire.

**Présents** : M. BREUER Cees, Mme DEIJN Mélanie, Mme CLAUDE Nathalie, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

**Excusé** : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

**Objet : PRET RELAIS ACHAT TRACTEUR ET MISE AUX NORMES DU RELAIS DE LA  
FONTAINE**

Monsieur le Maire informe que l'achat du tracteur et les travaux de mise aux normes du Relais de la Fontaine nécessite dans l'attente des versements des subventions demandées l'octroi d'un prêt relais pour un montant total de 120 000 euros.

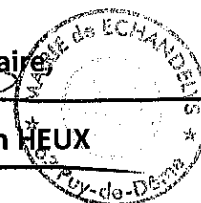
**Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :**  
Le conseil municipal autorise la souscription d'un prêt relais de 120 000 € pour le financement des investissements, achat du tracteur et mise aux normes du Relais de la Fontaine dans l'attente du versement des subventions.

- Autorise le Maire à solliciter les organismes financiers pour l'octroi d'un prêt relais
- Charge Monsieur le Maire des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération

**Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,**

Le Maire

Christian HEUX



EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 17 mars 2021

oooooooooooooooooooo

L'an deux mil vingt et un le dix-sept du mois de mars à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le neuf mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire.

**Présents** : M. BREUER Cees, Mme DEIJN Mélanie, Mme CLAUDE Nathalie, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

**Excusé** : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

**Objet : Suppression et création de poste**

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu que le comité médical départemental, dans sa séance du 20 novembre 2020, au vu du rapport d'expertise du 17/11/2020, a donné un avis favorable pour un renouvellement de congé grave maladie du 25/07/2020 au 24/04/2021 avec notification en avis complémentaire « Inaptitude totale et définitive de toutes fonctions » pour Madame CHEVARIN Nathalie étant en congé de grave maladie depuis le **25 avril 2018** et que ses droits statutaires arriveront donc à expiration le 24 avril 2021.

*« En vertu de l'article 41 du décret 91-298 du 20 mars 1991, le fonctionnaire qui est définitivement inapte physiquement à l'exercice de ses fonctions à l'issue d'un congés maladie, de grave maladie, d'accident de travail, de maladie professionnelle, de maternité, de paternité ou d'adoption ou de la période de disponibilité accordée au titre de l'article 40 ci-dessus et qui ne peut pas être reclassé, en application du décret n° 85-1054 du 30 septembre 1985 susvisé est licencié. Le licenciement ne peut intervenir avant l'expiration d'une période de quatre semaines suivant la fin du congés maternité, paternité ou d'adoption. Le cas échéant, le licenciement est différé jusqu'à l'expiration des droits statutaires à congés maladie, de grave maladie, d'accident du travail ou de maladie professionnelle ».*

Vu le licenciement de Madame CHEVARIN Nathalie à compter du 25 avril 2021,

Monsieur le Maire propose :

- La **suppression** du poste d'Adjoint Technique Territorial, permanent à temps non complet à raison de 18/35<sup>èmes</sup>.

- La **création** d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial, permanent à temps non complet à raison de 16/35<sup>èmes</sup>.

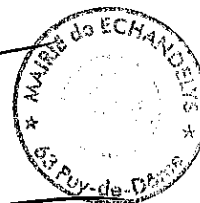
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :**

**DECIDE** : de supprimer le poste d'Adjoint Technique Territorial, permanent à temps non complet à raison de 18/35<sup>èmes</sup> et de créer simultanément le poste d'Adjoint Technique Territorial, permanent à temps non complet à raison de 16/35<sup>èmes</sup>, ce à compter du 25 avril 2021.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Maire,

Christian HEUX



**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE D'ECHANDELYS**

**Séance du 17 mars 2021**

L'an deux mil vingt et un le dix-sept du mois de mars à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le neuf mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire.

**Présents** : M. BREUER Cees, Mme DEIJN Mélanie, Mme CLAUDE Nathalie, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

**Excusé** : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

**Objet** : Demande de subvention DSIL – Restauration du toit de l'église

Monsieur le Maire informe que l'avant-projet de Restauration du toit de l'Eglise présente un coût total de travaux de 3200 euros.

Une demande de FIC a déjà été déposée auprès du Département, ainsi qu'une demande de subvention auprès de la Région.

Afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet, il est nécessaire de faire une demande auprès de l'Etat pour la DSIL.

Monsieur le Maire propose le plan de financement prévisionnel suivant et de Demander la subvention correspondante au projet :

DEPENSES		RECETTES		
TRAVAUX	3 200 €	ETAT (DSIL)	30 %	960.00 €
		DEPARTEMENT (FIC)	25 %	800.00 €
		REGION (BONUS RELANCE)	25 %	800.00 €
		COMMUNE	20 %	640.00 €
	<b>3 200 €</b>			<b>3 200 €</b>

